Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 18, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS

Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrop. et Etrang. port en sus	

PUBLICITE

Annonces	la ligne 0,40
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 1,50
Chronique locale	— 4,00

TEMPERATURE

Lille, le 20 janvier.

Minimum, nuit, abrité	0-4
Minimum, nuit, découvert	1-0
Surface du sol, 8 h. du matin	0-0
A 1 mètre de profondeur	2-2
De l'air à l'ombre	2-4
Maximum, jour, à l'ombre	4-1
Maximum, jour, au soleil	5-0

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0-94
Etat du ciel : Couvert.
Direction du vent N.

Baromètre. — Le 19 janvier (2 h. du matin la pression était de 77 6 m/m. le 21 janvier (2 heures du matin), la pression est de :

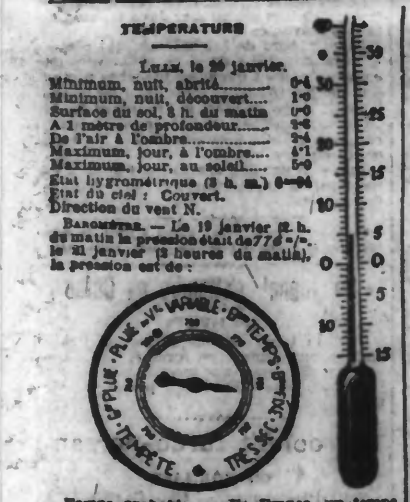

Temps probable. — En France, un temps doux et froid est probable.

UNE LOGE
chez les Rédemptoristes

On nous apprend que la vente du couvent et de l'église des Rédemptoristes, à Lille, aura lieu mercredi prochain.

La nouvelle est douloureuse, mais n'a rien d'imprévu. Le public même semble s'habituer à ces échos du brigandage légal qui accumule petit à petit sur la conscience nationale de la France les plus redoutables responsabilités.

Mais ce à quoi le public ne s'habituera jamais, ce qu'il ne sait pas ,ce qui fera bondir d'indignation tous les honnêtes gens, c'est cette autre nouvelle que nous sommes en mesure de certifier :

La franc-maçonnerie lilloise se propose d'acheter la chapelle des Rédemptoristes pour y installer une troisième Loge à Lille.

Je le répète : nous tenons ce renseignement de source sûre.

Oui, la Pieuvre immonde gantie dans l'ombre cette proie.

La pression sur les malheureux fonctionnaires et sur tous les serfs de l'Etat est telle que ses locaux de la rue de Lens et de la rue des Prisons sont devenus trop étroits.

Elle ne sait où loger ses nouvelles recrues gagnées par la terreur ou par l'appât des rubans et de l'avancement.

Il lui faut un nouveau temple, et, pour le déploiement de ses rites sataniques, elle a jeté son dévolu sur ce sanctuaire du vrai Dieu, tout embaumé encore des parfums sacrés de l'encens, tout imprégné de l'ardente prière qu'y exhalèrent pendant tant d'années de saints religieux et des milliers de fidèles.

Et c'est là, précisément, l'attrait spécial qu'offre cet édifice aux misérables sectaires.

Louer ou construire une salle quelconque ne présenterait point le même intérêt.

Ils ont besoin de s'agrandir, mais plus encore de profaner.

Il leur faut souiller quelque chose de saint. Ils sont de l'espèce de ces oiseaux malpropres qui recherchent le nid des autres pour y déposer leurs ordures.

On l'a bien vu quand, il y a deux ans, mus par un besoin d'orgie impie, pressés par je ne sais quelle colique sacrilège, ils envahirent la chapelle du Carmel et polluèrent ce virginal sanctuaire des déjections de leurs blasphèmes plus dégoûtantes que d'autres impuretés laissées par d'ailleurs d'entre eux dans les coins.

Leurs âmes sont ainsi. Elles ont un trop plein de boue dont elles doivent se soulager. Salir par la presse, corrompre par la parole et par la plume, faire monter toujours plus haut le flot de l'immoralité, et, quand l'occasion se présente, se payer la profanation d'une chose sainte, lancer au ciel un jet de salive impure : voilà leur suprême bonheur.

Et vous croyez que ces gens-là n'ont pas la foi ? Vous vous imaginez qu'ils sont des libres-penseurs véritables ?

Non ! Ils croient, mais à la manière de Satan. Ils ont la foi dévoyée comme d'autres ont la raison détraquée. Ils croient à la Sainteté des choses saintes puisque ce leur est une joie spéciale et un raffinement de plaisir de les salir.

Pour de véritables libres-penseurs, une chapelle serait un immeuble quelconque. Ils n'auraient aucune raison de la préférer. Au contraire, ils se diraient :

« Nous avons contribué à faire fermer cette église, il ne convient pas d'en profiter pour nous-mêmes. En nous en emparant nous blesserions les sentiments intimes d'un bon nombre de nos concitoyens. Ce ne serait pas délicat. Faisons nos réunions ailleurs ».

Ah ! bien oui ! Jamais les francs-maçons n'auront de ces scrupules d'hommes bien élevés. Froisser les consciences, blesser les croyants dans les délicatesses de leur foi, polluer ce que d'autres vénèrent, mais c'est double plaisir, comme c'est un raffinement de plaisir pour le débauché de salir une innocence. La monstruosité du viol ajoute une volupté à leur brutal attentat.

Et alors, ces sadiques de l'impiété pourraient infliger à ce pur sanctuaire le honteux outrage de leurs rites infâmes ?

Et alors, dans cette église dont les portes étaient du matin au soir largement ouvertes au peuple, ces hommes de ténèbres pourraient s'enfermer pour se livrer à leurs pratiques mystérieuses.

La maison de Dieu deviendrait une caverne de malfaiteurs.

Le bruit des maillets grotesques remplacerait les douces et suaves voix de l'orgue.

Aux sublimes enseignements de l'Evangile succéderaient dans cette chaire les vomissements du blasphème et les haineuses négations du bestial matérialisme.

Et la douce atmosphère du sanctuaire où flotte encore, attardé, un nuage d'encens serait empuantie des émanations putrides de ces « animaux perfectionnés » ?

Non ! Non ! Qu'on fasse du lieu saint un magasin, un bureau, une remise, une écurie, un garage, tout ce qu'on voudra, mais pas un antre maçonnique.

Les catholiques de Lille ne supporteront pas cette suprême injure et cette extrême douleur.

DEM.

ÉCHOS

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

M. Liagre, curé d'Anneux, est transféré à Aubry.

LE CHEMIN DE FER D'HAZEBROUCK A LA FRONTIERE BELGE

L' « Officiel » de vendredi publiait le texte de la loi approuvant :

« 1. La convention passée le 24 octobre 1907, entre le ministre de l'Agriculture chargé, par intérim du ministère des Travaux Publics, des Postes et des Télégraphes, au nom de l'Etat, et la Société anonyme des Chemins de Fer de la Flandre Occidentale pour la rétrocession de la concession du chemin de fer d'Hazebrouck à la frontière de Belgique ;

« 2. Le traité passé, le 30 octobre 1907, entre le ministre des Affaires Etrangères et le ministre de l'Agriculture chargé, par intérim, du ministère des Travaux Publics, des Postes et des Télégraphes, agissant au nom de l'Etat français, d'une part, et le ministre de Belgique, à Paris, agissant au nom de l'Etat belge, d'autre part, pour l'exploitation, par l'administration des chemins de fer de l'Etat belge, du chemin de fer d'Hazebrouck à la frontière de Belgique.

PONTS ET CHAUSSEES

M. Edouard Morin, conducteur principal des ponts et chaussées actuellement attaché, dans le département du Nord, au service spécial des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais, sera affecté, à dater du 1er février 1908, dans le département de Seine-et-Oise, au service spécial de la navigation entre la Belgique et Paris, subdivision de Pontoise, en remplacement de M. Arnould.

L'emploi actuellement occupé par M. Morin est supprimé.

Par arrêté du 13 janvier 1908, M. Chomer, sous-ingénieur des ponts et chaussées de première classe, a été chargé, à dater du 16 janvier 1908, d'assurer l'intérim de l'arrondissement de Valenciennes du service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais, jusqu'à la désignation du successeur de M. Ott, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, appelé à une autre destination.

LILLE-LENS

Train bi-hebdomadaire de voyageurs entre Lille et Lens. — A partir du dimanche 2 février, il sera organisé, à titre d'essai et jusqu'à nouvel avis, entre Lille, Lens et vice-versâ, un train de voyageurs qui sera mis en marche les mercredis, les dimanches et jours de fêtes, dans les conditions suivantes :

Le train 2312 partira de Lille à 9 h. 39 soir, il relèvera à Libercourt la correspondance du train 2912 venant de Douai et arrivera à Lens à 10 h. 44 soir.

Le train 2317 quittera Lens à 10 h. 16 soir, relevant ainsi la correspondance du train 317-2021 venant de Paris et Arras ; il correspondra à Libercourt avec le train 902 vers Douai et arrivera à Lille à 11 h. 16 soir.

Ces nouveaux trains suivront l'horaire ci-après :

2312. — Omnibus. — 1re, 2e et 3e classe. — Lille, dép., soir, 9 h. 39 ; Seclin, arr. 9 h. 51, dép. 9 h. 53 ; Phalempin, arr. 9 h. 59, dép. 10 h. ; Libercourt, arr. 10 h. 05, dép. 10 h. 09 ; Dourges, arr. 10 h. 20, dép. 10 h. 21 ; Hénin-Liétard, arr. 10 h. 26, dép. 10 h. 28 ; Billy-Montigny, arr. 10 h. 33, dép. 10 h. 34 ; Lens, arr. 10 h. 44 soir.

Lens, dép. soir, 10 h. 16 ; Billy-Montigny, arr. 10 h. 25, dép. 10 h. 26 ; Hénin-Liétard, arr. 10 h. 31, dép. 10 h. 32 ; Dourges, arr. 10 h. 37, dép. 10 h. 38 ; Libercourt, arr. 10 h. 47, dép. 10 h. 49 ; Phalempin, arr. 10 h. 55, dép. 10 h. 56 ; Seclin, arr. 11 h. 02, dép. 11 h. 04 ; Lille, arr. 11 h. 16 soir.

Etrennes des Expulsés

Tourcoing (4e liste). — M. E. Tiberghien-Desurmont, 10 fr. — Une famille tourquennoise, 6 fr. — Mme Auguste Dujardin, 5 fr. — Anonyme, 2 fr. — L. M. et la famille Wambrechies, 20 fr. — Mme Duquesnoy-Catteau, 5 fr. — Mme Plateau, 5 fr. — Mme Olivié-Scrive, 5 fr. — Mme Tacquet, 2 fr. — Mme Petit, 2 fr. — M. le docteur P. Defossez 5 fr. — M. et Mme Dujardin-Delvoye, 2 fr. — M. Delbaère, ébéniste, 1 fr. — Mme Bara, 2 fr. — M. J.-B. Dumortier-Poissonnier, 5 fr.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **ROUBAIX**, de **Mme veuve Adolphe Glétzart**, née **Rosalie Vandorhaegen**, membre du Tiers-Ordre et de l'Association des Mères Chrétiennes, décédée le 17 janvier, à l'âge de 73 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les funérailles ont eu lieu hier, à l'église Saint-Spulcre.

A **WEZ-MACQUART**, de **M. Henri Sion**, maraîcher, fidèle lecteur de la «Croix du Nord», décédé dans sa 49e année, muni des Sacrements. Les funérailles auront lieu mardi, à neuf heures du matin.

A **ARMENTIERES**, de **Mme veuve Achille Bonte**, née **Juliette Trésel**, décédée dimanche 19 janvier, à l'âge de 65 ans.

A **DOUAI**, de **M. Eugène Hugues**, **Mlle Emilienne Romby** et **Mlle Flore Lernoult**, tous trois pèlerins du train Blanc-Vert du pèlerinage du Nord à Lourdes en 1907.

BIBLIOTHEQUE PIEUSE, IMAGERIE, LITTERATURE. — Librairie F. DEMAN, 77, rue Esquermoise, 77, Lille.

Lundi matin, à neuf heures, à **BOUSBECQUE**, ont eu lieu les funérailles de **M. Adolphe Crop**, basculeur municipal.

M. l'abbé Thellier, curé de Bousbecque, entouré de ses vicaires, fit la levée du corps. La Société des Anciens Militaires, dont le défunt fut longtemps le porte-drapeau, entourait le cercueil.

Le deuil été conduit par l'abbé Gustave Crop, élève au Séminaire d'Haubourdin, et les autres fils du défunt, accompagnés d'ecclésiastiques.

A l'église, une foule très nombreuse était venue prier pour le défunt, dont la famille est très estimée dans la paroisse. Dans l'assistance on remarquait la présence de MM. les abbés Delannoy, supérieur du Petit-Séminaire d'Hazebrouck, Lestienne et Chanvatte, professeurs au Petit-Séminaire d'Haubourdin, Bœdt, et Hazebrouck, professeur au Séminaire d'Hazebrouck, Delannoy, Maertens et Boudry, originaires de Bousbecque, et quelques notabilités du pays.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Lundi, à onze heures, en l'église Notre-Dame, à **TOURCOING**, a été célébré le mariage de **Mlle Madeleine Trentesaux**, fille de M. Trentesaux-Ghesquière, négociant et de Mme Trentesaux-Ghesquière, avec **M. Félix Honoré**, fils de M. Honoré-Flayelle, filateur, et de Mme Honoré-Flayelle.

Les témoins du marié étaient MM. Auguste et Georges Honoré, ses frères ; ceux de la mariée, MM. Ferdinand et Charles Trentesaux, ses frères.

Le consentement des époux a été reçu par M. le chanoine Debrabant, doyen de la paroisse. La messe a été dite par M. l'abbé Duvillier, parent du marié.

Pendant la cérémonie, M. Jean Wibaut, lauréat du Conservatoire de Lille, s'est fait entendre. L'orgue était tenu par M. Camus.

Jeudi 30 janvier, à 11 h. 1/2, en l'église Saint-Etienne, à **LILLE**, sera célébré le mariage de **Mlle Marie-Thérèse Boutemy-Barrois** avec **M. Charles Delesalle**, fils de M. Ch. Delesalle, maire de Lille, et de Mme Ch. Delesalle.

LES ETATS DE SERVICES D'UN BRAVE

Depuis 50 ans dans les Sapeurs-Pompiers de Lille. — Tel père, tel fils. — La fête de dimanche prochain.

Le corps des sapeurs-pompiers lillois s'apprête à fêter dimanche prochain le cinquantième anniversaire de l'entrée au bataillon de M. Désiré-Aimé Mille, sergent retraité.

Pareil événement est rare ; aussi nous avons cru intéressant pour nos lecteurs de rapporter la conversation que nous avons eue avec ce brave, dont nous sommes heureux de donner la photographie, tirée il n'y a que peu de temps.

Lundi, à une heure, nous nous présentions au 108, rue d'Austerlitz, où habite M. Mille, gazier, le héros de la prochaine fête.

Il était absent, et une dame, que nous avons su après être sa belle-fille, nous dit que celui que nous cherchions était parti dîner chez sa fille, 14, rue de Saint-Gnier.

De Wazemmes, en rapides enjambées, nous partîmes pour Vauban, où la chance nous favorisant, nous vîmes M. Mille.

Chez le beau-fils

Au premier étage d'une maison où logent de nombreux ménages, demeurent M. et Mme Léon Delingue-Mille et leur fils Marcel.

Un accueil des plus sympathiques nous est fait, quoique notre visite interrompe le dîner de la famille.

Un coup d'œil rapide nous permet de constater, par la propreté, l'ordre qui règne dans l'appartement, que nous sommes chez de braves travailleurs, soucieux de donner à leur foyer le confortable qui fait l'aimer.

Un petit homme, gaillard quoique grisonnant, œil vif, taille bien droite, vient à nous et, à notre question, répond :

— C'est moi Désiré Mille.

On nous offre un verre de bière ; rien de tel pour entretenir une douce chaleur dans la conversation. Le rédacteur de la « Croix du Nord est le bienvenu, on trinque et la conversation s'engage.

— Veuillez, je vous prie, monsieur Mille, me donner connaissance de vos états de service.

— Très volontiers. Mon père, Jean-Baptiste Mille, était menuisier ; nous demeurions — à l'époque j'avais dix-huit ans — rue Saint-Nicaise. Titulaire d'une médaille de sauvetage à lui décernée en 1856, à l'occasion de l'incendie de la filature Verstraete, rue du Court-Debout, mon père voulut que son fils fut pompier comme lui. J'acceptai et...

— Tel père, tel fils, naturellement !

— Comme lui, j'eus l'occasion de me distinguer, ou du moins de ne faire que mon devoir, simplement.

Né, le 14 décembre 1887, à Lille, dans la rue Mahieu, ce fut à l'âge de vingt ans, soit le 22 décembre 1857, que je m'engageai dans le corps des pompiers de Lille.

Trop petit de taille, je fus exempté du service militaire. On faisait sept ans à ce moment. Hélas ! on ne me prit pas, malgré mon désir d'être soldat. J'en voulus à ma petitesse et, pour me grandir, je promis de ne jamais rater l'occasion de faire voir que j'étais brave.

Je fus nommé premier servant le 25 décembre 1858, caporal le 14 juillet 1865 et sergent le 11 mai 1880.

Les exploits

Je fus proposé pour la médaille de sauvetage le 16 mars 1880, pour ma conduite lors de l'incendie d'un magasin de bois, rue d'Arcole, 27.

Le premier arrivé sur les lieux, j'organisai promptement les secours et je fus assez heureux de préserver du fléau une cité sérieusement menacée.

La panique s'était emparée des ménages de cette cité, tous voulaient se sauver ; par mon sang-froid, je les empêchai de jeter leurs meubles par les fenêtres : je fis bien, car tout danger fut bientôt écarté.

Le 11 mai, en même temps que ma nomination de sergent, j'apprenais que le gouvernement me décernait une médaille d'argent de 2e classe.

Le 9 mai 1888, lors de l'incendie d'un magasin de cuirs, rue de la Trinité, mon attitude courageuse provoqua une manifestation des habitants du quartier, qui me firent obtenir un certificat que je conserve précieusement. A ce certificat, que me donna le commissaire de police du 4e arrondissement, vint se joindre, le 27 juin de la même année, une lettre de félicitations de M. le Maire de Lille.

Je regrette de n'avoir pas ces papiers sur moi, mais, si vous le voulez, je vous les ferai parvenir.

— Si vous terminiez votre repas, nous pourrions, après, aller chez vous prendre ces documents.

— Comme vous voulez, je ne travaille plus : à 71 ans, on a droit au repos ; ma pension des pompiers et de la Société des Sauveteurs me suffit pour vivre petitement, mais sans manquer de rien; d'ailleurs, mes enfants sont fort gentils.

— Vous avez combien d'enfants ?

— Quatre : deux filles et deux garçons ; et j'ai aussi neuf petits-enfants !

Mon fils aîné, Auguste, a 48 ans ; puis, c'est Philomène, que voici (Mme Delingue), qui a 40 ans ; ensuite Adélaïde, qui est mariée aussi, elle a 33 ans, et enfin mon fils Adolphe, 29 ans.

Pas de pompier parmi mes garçons ; Auguste en faisait partie avant son service militaire, mais en revenant il est entré au chemin de fer, et ce n'était plus pratique.

— Vous faites partie de la Société des Sauveteurs, disiez-vous tout à l'heure ?

— Oui, depuis 1880 ; en 1889, la Société m'a donné une médaille d'argent.

J'ai pris ma retraite aux pompiers en 1889, après 32 années de service actif ; j'ai conservé le droit de porter l'uniforme, et c'est avec fierté que je l'endosse dans toutes les occasions. Je ne vais plus au feu, mais j'aime à participer aux sorties.

La Société des Sauveteurs me donne une pension depuis 1898.

Le dîner a pris fin ; nous buvons une excellente tasse de café et, en compagnie du brave père Mille, je reprends la route vers la rue d'Austerlitz.

Rue d'Austerlitz

Dans une petite chambre, coquettement entretenue, M. Mille m'introduit et me donne les documents ci-dessous. Pendant qu'il les cherche, je regarde curieusement où je suis — oh ! ces journalistes ! — et ce sont partout des médailles, des diplômes qui s'offrent à mes yeux.

Diplôme du père, du temps de l'Empereur ; diplôme du fils, sous la République ; portraits du père et du fils.

On se sent ému de voir combien furent suivies avec piété par le fils les traditions de bravoure du père.

Il y a seize ans que j'habite ici, me dit M. Désiré Mille, mais il y a douze ans que je suis seul,j'ai perdu ma femme. Elle serait heureuse aujourd'hui de me savoir fêté ; mais, bah ! c'est la vie !

Les documents

Voici le certificat signé par les habitants du quartier, document apostillé par le commissaire du 4e arrondissement :

Honneur au dévouement,

Les soussignés, tous habitants des rues de la Trinité, Saint-Nicaise, des Capucins et rue de Paris, se font un devoir de signaler à qui de droit la belle conduite du sergent Mille Désiré, dans l'incendie de la rue de la Trinité.

Signatures : Wattrelot-Ghesquière, propriétaire, rue de Paris; An. Broutin, E. Thersen, Caby, Ch. Leroy et autres illisibles (parmi lesquelles celle du commissaire).

Vu et approuvé, Lille le 12 juin 1888.
Le commissaire de police.

Le 27 juin 1888, le Maire de Lille envoyait à M. Mille la lettre suivante :

Lille, le 27 juin 1888.

A Monsieur Mille, sergent aux Sapeurs-Pompiers Lille

Monsieur,

M. le Commandant des Sapeurs-Pompiers m'a signalé votre conduite lors de l'incendie de la rue de la Trinité dans la nuit du 9 juin.

Arrivé l'un des premiers sur le lieu du sinistre, votre sang-froid et votre activité à organiser les premiers secours ont puissamment aidé à circonscrire rapidement le foyer de l'incendie.

Je suis heureux de vous adresser mes félicitations et celles de l'administration municipale.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

L'adjoint au maire,
RIGAUT.

La fête de dimanche

Le Cercle des Sous-Officiers et Caporaux des Sapeurs-Pompiers, cercle dont M. Mille fut un des fondateurs, il y a 25 ans, se prépare à fêter dignement le doyen du bataillon.

Voici d'ailleurs, à titre documentaire, l'invitation adressée au vieux sergent par ses collègues :

SAPEURS-POMPIERS
de Lille

Lille, 12 janvier 1908.

Masse, adjudant au bataillon des Sapeurs-Pompiers de la Ville de Lille, à M. Mille Désiré, sergent retraité du bataillon.

Cher camarade,

C'est avec un grand plaisir que j'ai l'honneur de vous informer que vos collègues de la réunion des sous-officiers et caporaux organisent pour le 26 courant, à 6 h. du soir, à la caserne Malus, un brillant concert pour fêter votre cinquantième anniversaire au bataillon.

Pour perpétuer cet heureux jour nous nous sommes adressés à M. Cointrelle, adjoint au maire, pour obtenir un souvenir; nous sommes contents de vous annoncer que nous avons obtenu satisfaction, et ce souvenir vous sera offert ce jour-là.

En attendant le plaisir de nous rencontrer à cette fête de famille, recevez les vœux que tous vos camarades forment pour votre santé et votre bonheur.

Pour la Commission administrative,
Le président, MASSE.

***

Nous savons que M. Cointrelle, au nom de la ville de Lille, remettra une médaille à M. Mille.

M. Eugène Huet a accepté à titre gracieux d'agrémenter la soirée par de superbes projections cinématographiques.

Nous émettons le vœu que le Bataillon des Sapeurs-Pompiers de Lille fasse auprès du gouvernement une démarche qui ne peut qu'être couronnée de succès, pour que le vieux sergent reçoive la médaille d'ancienneté qu'il a bien méritée.

Nous avons quitté M. Mille, très heureux de notre visite, l'indiscrétion des voisins nous a permis de savoir que le quartier

Bloc-Notes

PETITS FEUILLETS

UN BON REMEDE

Les journaux publiaient il y a quelque temps l'annonce suivante :

PLUS DE NEZ ROUGE : **M. X... offre à toute personne qui lui en fera la demande le moyen de faire disparaître la teinte rougeâtre qui dépare l'appendice nasal. La recette est infaillible. Envoyer mandat 2 francs pour réponse** (Suivait une adresse, poste restante).

C'était alléchant ! Pour 40 sous avoir un nouveau nez ! Des gogos s'y laissèrent prendre et parmi eux une personne de ma connaissance.

Il s'agit d'un ami de la dive bouteille. Ses nombreux apéritifs et digestifs ayant influé sur son tempérament, le nez qui faisait l'ornement de son visage prit des tons inquiétants et finit par afficher des opinions du plus beau rouge.

L'annonce fut la bienvenue, les 40 sous partirent rapidement et par retour du courrier le buveur recevait la... recette ci-après :

« Continuez de boire, votre nez deviendra bleu ».

C'était là le remède ! Qui fut bleu d'abord ? Le destinataire naturellement !

Quant au nez, il est en route vers le bleu en passant par le violet. On dirait qu'un généreux ministre a jeté les palmes académiques à la figure de l'incorrigible poivrot.

Qui a bu, boira, hélas ! Le piton s'agrémente de tubercules, car la dose d'alcool ne fait qu'augmenter. Bientôt ce ne sera plus un nez, mais une trogne aux reflets bleuâtres, pas belle à voir !

C'est égal la farce était bonne. Avis aux amateurs.

O. SCIE.

THÉ CHAMBARD
LE MEILLEUR PURGATIF

FEUILLETON 12

Mam'zelle Monte-Cristo

Par Charles SOLO

— Ainsi, « master » Gaston, fit Jim, vous m'assurez que vous n'avez point fait erreur ?

Le vicomte haussa les épaules.

— Suis-je un homme à prendre des vessies pour des lanternes ? Demandez plutôt à Joe.

— Master Gaston a raison ; les détails qu'il nous apporte ont une telle précision qu'il n'est plus permis de douter. Du reste, ils confirment ce que je m'efforce de te faire comprendre depuis un mois. Mais voilà : chercher à incruster une idée dans ta cervelle équivaudrait à la prétention de faire raisonner une pioche.

— Pioche ! pioche ! Tu choisis le moment pour m'adresser des compliments ! ronchonna le géant.

Joe fit comme s'il n'avait pas entendu et, s'adressant au vicomte :

— Alors, la curiosité a failli te coûter cher. Pour peu qu'il eût vu clair, ce diable de moricaud te logeait une balle dans les côtes.

— Effectivement, le plomb du nègre a sifflé une drôle de musique à mes oreilles ! Quelques centimètres à droite, et nous ne trinquions pas ce soir. Heureusement qu'il y faisait noir comme dans un four. Non seulement l'homme a visé à côté mais il ne m'a pas reconnu, ce qui m'a permis de rentrer à la ferme, où je suis arrivé à temps pour voir remiser le trésor dans le cabinet du patron ! Ah ! la jolie scène !... Le père Josselin roulait des yeux de cabillaud... Le bon Zimbo dressait le poing de notre côté comme s'il venait de se rappeler les coups de fouet dont son cuir porte encore la marque.

— Et que j'aurai soin de ne pas laisser s'effacer complètement, riposta le géant roux, avec un gros rire.

Joe intervint de nouveau.

— Il te reste mieux à faire que d'accomplir une deuxième fois ton œuvre de brute. Examinons la situation et prenons un parti.

— Il est tout pris. « Master » Gaston nous assure...

— Je répète que mon digne compatriote, M. Josselin, est un vrai Normand qui a compris que son magot ferait merveilleusement notre affaire. Il veut donc le mettre, au plus tôt, loin de nos griffes et il a pensé que, pour cela, le plus sage est de préparer son retour en France.

—Avec les diamants !... Voyez donc le mauvais joueur.

— Seulement, M. Josselin ne néglige pas les petits intérêts pour les grands. Il s'est dit que sa ferme vaut de l'argent et qu'il serait absurde de la laisser à la disposition de qui voudra s'y installer après lui. Aussi, demain, à l'aube, se met-il en route pour le marché de Klipdam où il compte se défaire d'une bonne partie des chevaux et du bétail.

— Tu en es certain ?

— Aussi certain que mes ancêtres étaient aux croisades. Pas plus tard que ce midi, grâce à un de ces trous dont on perce les serrures, j'ai entendu le nègre et le patron prendre leurs dispositions pour le voyage à Klipdam. Cette indiscrétion, peu digne d'un gentilhomme, était inutile, du reste, car, peu après, le patron me faisait appeler, m'annonçait son départ et me donnait des instructions.

— Il n'a donc aucun soupçon

— Faut croire, puisqu'il continue à m'honorer de sa confiance. Seulement, il ne m'a pas fait connaître ses idées de derrière la tête. D'après lui, il s'agit simplement de se débarrasser, à Klipdam, du bétail inutile ; d'après ce que j'ai surpris par le trou de la serrure, le voyage a pour but caché de vendre l'exploitation des Chevillettes et de ramener un détachement de police montée pour escorter le trésor.

— Très bien combiné, mais l'aide de la police montée pourrait fort bien être inutile, car, si notre voisin se rend à Klipdam, il risque de ne plus trouver les diamants à son retour.

— C'est aussi mon avis. Pendant l'absence du maître, un incendie éclate à la ferme...

— Oui, un incendie qui sera un feu de joie et que je me charge d'allumer...

— Non, ami Jim, je veux me charger personnellement d'une besogne pour laquelle j'ai des dispositions spéciales, susurra l'aimable vicomte.

— Parfaitement, souligna Joe, Master Georges met le feu, nous accourons à la première alerte, nous réunissons les gens de la ferme qui ont perdu la tête, nous organisons les secours...

— Nous nous adjugeons les diamants, puis chacun de nous s'arrange pour aller respirer un air plus salubre que celui du Transvaal. Hurrah ! hurrah !... A ta santé, vicomte !... hurla Jim.

— Hurrah ! répétèrent à leur tour Joe et le vicomte, entraînés par l'exemple, et oubliant toute prudence.

Pour que le cauteleux Anglais et le sournois vicomte sortissent de leur réserve habituelle, il fallait qu'ils fussent bien assurés du succès.

Et pourquoi en auraient-ils douté ? Les renseignements fournis par le noble espion devaient être de la plus scrupuleuse exactitude ; quant à leur place, il était si bien combiné qu'ils pouvaient considérer les diamants comme tombés entre leurs griffes.

Quelques heures et le crime serait consommé.

Si près d'atteindre au but, les trois bandits abandonnèrent toute réserve.

Et échafaudant des rêves où ils mettaient la fortune volée au service de leurs instincts les plus odieux, ils continuèrent l'orgie.

Il était près de deux heures du matin quand le vicomte du Blaisois, la cervelle alourdie par les fumées de l'alcool, la démarche chancelante, mais le regard irradié d'éclairs de mauvais augure, regagna la ferme de M. Josselin.

Quelque précaution que prit l'espion pour regagner sa chambre, il ne put échapper à l'attention du nègre qui faisait le guet derrière les volets entrebâillés.

Quand le vicomte fut rentré chez lui, Zimbo quitta son poste d'observation et alla rejoindre M. Josselin dans son cabinet.

— Je m'en doutais ! dit-il, les Blackbaern sont au courant de votre soi-disant projet de vendre la ferme et de venir prendre le trésor avec l'aide de la police montée.

— La ruse a-t-elle produit son effet ?

— J'en suis convaincu ! M. Blaisois écoute merveilleusement aux portes et nul doute que les canailles ne mettent votre départ à profit pour s'introduire dans la ferme.

M. Josselin eut un haussement d'épaules.

— Mettons-nous au travail ! dit-il simplement.

Par un sifflement à peine perceptible, le fermier appela son chien qui sommeillait sous la table, puis, la main sur les lèvres, il regarda fixement l'animal.

Celui-ci frétilla de la queue, c'était sa façon de dire qu'il avait compris.

Alors, M. Josselin tenant le chien par le collier, sortit de la pièce et se dirigea vers la porte qu'il ouvrit doucement.

— Cherche, dit-il.

Le chien, le nez contre terre, presque rampant, s'éloigna et revint peu après sans avoir laissé entendre le moindre jappement.

— Tout va bien ! murmura le colon ; pour l'heure, personne ne nous espionne au dehors.

Zimbo le rejoignit dans le vestibule.

— Je descends de la chambre du traître, l'ivrogne ronfle à poings fermés ; rien à craindre de ce côté.

Les deux hommes, qui marchaient pieds nus, rentrèrent dans le cabinet et se dirigèrent vers la précieuse caisse dont ils firent jouer la serrure.

D'un bahut, M. Josselin avait tiré un sac de cuir, d'une solidité à toute épreuve et dans lequel le nègre se mit en devoir de placer les précieux cailloux.

Quand le sac fut rempli et soigneusement fermé, le colon le chargea sur ses épaules et, sans l'aide de Zimbo, se rendit dans la cour de la ferme où se trouvait, couvert de sa bâche, un de ces lourds chariots, aux roues massives, dont se servent les fermiers du Transvaal pour leurs longues pérégrinations à travers les montagnes et les plaines.

M. Josselin, qui avait ostensiblement annoncé son intention de se rendre à la foire de Klipdam n'avait pas manqué de faire aménager l'intérieur du chariot.

Il y avait là des vivres, des armes, des couvertures, tout ce qui devient de première nécessité dans le désert sud-africain.

Et c'est sous ces objets disparates qu'il cacha le sac aux diamants.

Quand ce travail fut achevé, il amena le chien, le fit coucher dans le chariot et, certain que l'intelligent animal donnerait l'éveil au moindre bruit suspect, il rentra dans la ferme où il trouva Zimbo occupé à remplir de galets enlevés au torrent le coffre qui, peu d'instants auparavant recélait une fortune.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VERIN.
Imp. Croix du Nord, 15, r. d'Angleterre, Lille.